

Désormais, la diversification a aussi son point info en Hauts-de-France

© 05/02/2021 | CC • Terre-net Média

Depuis deux ans, les organismes agricoles des Hauts-de-France travaillent à la création d'une porte d'entrée unique pour les agriculteurs souhaitant se diversifier, où ils puissent s'informer et se faire conseiller. Ce point info diversification, sur le modèle de ce qui existe depuis plusieurs années pour l'installation et la transmission dans la plupart des départements, est opérationnel depuis septembre 2020.

Vous avez un **projet de transformation ou de vente directe à la ferme**, ou encore de **productions agricoles atypiques** ou d'**agritourisme**, mais vous ne savez pas où vous adresser pour obtenir des informations et des conseils ? Depuis septembre 2020, dans les Hauts-de-France, tout est centralisé au même endroit, au **point info diversification**. Lancé officiellement le 18 décembre, ce **PID** a été conçu à l'image de ce qui a été mis en place il y a plusieurs années pour l'installation et la transmission (**PAIT, point accueil installation transmission**), au niveau régional et même départemental sur la majorité du territoire.

Lire aussi : [Monter un atelier de transformation à la ferme – Par quoi commencer ?](#)

Porté par la **chambre d'agriculture**, il rassemble l'ensemble des partenaires⁽¹⁾ qui œuvrent dans le domaine. Comme ses grands-frères cités plus haut, il vise à "accueillir, informer et orienter les porteurs de projets" selon leurs besoins vers des experts compétents et clairement identifiés. L'objectif : améliorer leur accompagnement. Cette démarche est soutenue par la Région Hauts-de-France dans le cadre de son **plan d'action "Activ' ta Diversification"** destiné, depuis 2018, à **développer les activités de diversification agricole** via une meilleure coordination des divers acteurs et aides.

[DIVERSIFICATION] Le Point Info #Diversification (PID) Hauts de France est lancé ! Interlocuteur privilégié pour tout...

Publiée par [Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais](#) sur [Vendredi 18 décembre 2020](#)

Selon Marie-Sophie Lesne, vice-présidente, cette initiative est « majeure pour **la résilience et la pérennité des exploitations agricoles** ». « **Se diversifier permet à la fois, aux agriculteurs, de dégager de la valeur ajoutée** et de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier face aux nombreux risques auxquels ils sont exposés : de marché, climatiques, etc. », détaille-t-elle. Le but est, par ailleurs, de partager le plus de données possibles, notamment les références techniques qui manquent souvent aux producteurs désirant se lancer, puis plus largement de contribuer à la structuration de la filière ; les points accueil installation et transmission ayant démontré leur efficacité en la matière sur le terrain.

Quatre antennes départementales ont été déployées et un **site internet, hdf.diversificationagricole.fr**, a également été créé. Il présente les financements et les outils disponibles, les démarches à effectuer, les formations possibles, et propose des ressources documentaires et des témoignages. À noter : ce dispositif existe dans d'autres départements, comme les Vosges par exemple. Et dans les Hauts-de-France, il pourrait faire des émules puisqu'un **point accueil bio** (PAB) et un autre pour l'agro-écologie sont en projet.

(1) chambres d'agriculture, réseau Amap, associations Accueil paysan, ARVD (Association régionale des vendeurs directs), Civam, Campus vert, Savoir vert et la FRCuma.